

## Communications Nova Scotia, November 24, 2021

- Premier Houston and Dr. Strang, chief medical officer of health, provided an update today, November 24: <https://www.youtube.com/watch?v=7o8fknV7QUg>
- All media availabilities with provincial officials are on the NS Gov YouTube page: <https://www.youtube.com/user/nsgov>
- All COVID-19 releases can be found at: <https://novascotia.ca/news/>
- Exposure notices can be found at <http://www.nshealth.ca/covid-exposures> .
- News releases for November 24:

### 20 New Cases of COVID-19, 31 Recoveries

Today, November 24, Nova Scotia is reporting 20 new cases of COVID-19 and 31 recoveries.

There are 12 cases in Central Zone, six cases in Northern Zone and two cases in Eastern Zone. There is also evidence of limited community spread in Halifax and northern Nova Scotia.

There are no new cases at the East Cumberland Lodge long-term care home in Pugwash. A total of 32 residents and 11 staff members at the home have tested positive, and three of the infected residents have died. Public and occupational health are working with the facility to prevent further spread. Increased public health measures and restrictions are in place.

On November 23, four schools were notified of an exposure(s) at their school. As always, all staff, parents and guardians are notified of exposures if a positive case (student, teacher or staff) was at the school while infectious. A list of schools with exposures is available online: <https://backtoschool.ednet.ns.ca/school-exposures>

As of today, Nova Scotia has 172 active cases of COVID-19. Of those, 18 people are in hospital, including six in ICU.

On November 23, Nova Scotia Health Authority's labs completed 3,323 tests.

As of November 23, 1,622,765 doses of COVID-19 vaccine have been administered. Of those, 787,353 Nova Scotians have received their second dose, and 13,160 eligible Nova Scotians have received a third dose.

Since August 1, there have been 2,223 positive COVID-19 cases and 13 deaths. Cases range in age from under 10 to over 90. There are 2,038 resolved cases. Cumulative cases may change as data is updated in Panorama.

Testing advice:

Nova Scotians with or without symptoms can book a test at: <https://covid-self-assessment.novascotia.ca/en> for COVID-19 for COVID-19 testing centres across the

province. Those eligible to receive asymptomatic testing are listed at: <https://www.nshealth.ca/visit-covid-19-testing-site> . Those with no symptoms who do not meet the criteria are encouraged to use one of the rapid testing pop-up sites if they want to be tested. Some public health mobile unit clinics also offer drop-in testing; this will be noted in promotions.

Anyone with COVID-19 symptoms is advised to self-isolate and book a COVID-19 test.

Anyone advised by public health that they were a close contact needs to complete a full 14-day quarantine, regardless of test results, unless they are fully vaccinated. If they are fully vaccinated at least 14 days before the exposure date, they do not need to self-isolate as long as they are not experiencing any COVID-19 symptoms. They should still get tested and should monitor for symptoms up to 14 days after the exposure date. If symptoms develop, they should get tested and self-isolate until they receive a negative test result.

Symptoms and self-assessment:

Nova Scotians should visit <https://covid-self-assessment.novascotia.ca/> to do a self-assessment if in the past 48 hours they have had or are currently experiencing:

- cough (new or worsening)

Or two or more of the following symptoms:

- fever (chills, sweats)
- headache
- runny nose or nasal congestion
- sore throat
- shortness of breath or difficulty breathing

People should call 811 if they cannot access the online self-assessment or wish to speak with a nurse about their symptoms.

Anyone with symptoms should immediately self-isolate and book a test.

Quick Facts:

- a state of emergency was declared under the Emergency Management Act on March 22, 2020, and has been extended to November 28, 2021

Additional Resources:

Nova Scotians can find accurate, up-to-date information, handwashing posters and fact sheets at: <https://novascotia.ca/coronavirus>

More information on COVID-19 case data, testing and vaccines is available at: <https://novascotia.ca/coronavirus/data/>

More information about public health text notifications of positive COVID-19 cases and close contacts is available here: <https://www.nshealth.ca/news/public-health-begins-contacting-positive-covid-19-cases-close-contacts-text-message>

Government of Canada: <https://canada.ca/coronavirus> or 1-833-784-4397 (toll-free)

## **20 nouveaux cas de COVID-19, 31 cas résolus**

Aujourd'hui 24 novembre, la Nouvelle-Écosse signale 20 nouveaux cas de COVID-19 et 31 rétablissements.

Il y a 12 cas dans le secteur du centre, 6 dans le secteur du nord et 2 dans le secteur de l'est. Il y a également transmission communautaire limitée à Halifax et dans le nord de la Nouvelle-Écosse.

Aucun nouveau cas n'est signalé aujourd'hui au foyer de soins de longue durée East Cumberland Lodge de Pugwash. Un total de 32 résidents et 11 membres du personnel du foyer de soins ont contracté la COVID-19, et trois de ces résidents sont décédés. Les responsables de la santé publique et de la santé au travail collaborent avec l'établissement pour que le virus ne se propage pas davantage. Des restrictions et des mesures sanitaires accrues ont été imposées.

Le 23 novembre, on a avisé quatre écoles qu'il y a eu exposition au virus dans leurs établissements. Comme toujours, on informe tous les membres du personnel, les parents et les tuteurs des expositions si une personne ayant un cas confirmé de COVID-19 (élève, enseignant ou membre du personnel) se trouvait à l'école pendant qu'elle était contagieuse. La liste des cas d'exposition à la COVID-19 liés aux écoles est disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://backtoschool.ednet.ns.ca/fr/school-exposures> .

Aujourd'hui, la Nouvelle-Écosse compte 172 cas actifs de COVID-19. Dix-huit personnes sont hospitalisées, dont six aux soins intensifs.

Le 23 novembre, les laboratoires de la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse ont analysé 3 323 tests.

Au 23 novembre, 1 622 765 doses du vaccin contre la COVID-19 ont été administrées. De ce nombre, 787 353 étaient une deuxième dose, et 13 160 étaient une troisième dose, offerte aux personnes admissibles.

Depuis le 1er août, la Nouvelle-Écosse a enregistré 2 223 cas confirmés de COVID-19 et 13 décès. L'âge des personnes touchées va de moins de 10 ans à plus de 90 ans. Le nombre de cas résolus se chiffre maintenant à 2 038. Le nombre cumulatif de cas pourrait changer à mesure que les données sont actualisées dans le système Panorama.

### Conseils au sujet des tests

Les gens de la Nouvelle-Écosse qui présentent ou non des symptômes peuvent prendre rendez-vous pour un test de dépistage dans un centre d'évaluation primaire de la province à l'adresse <https://covid-self-assessment.novascotia.ca/fr> . Pour savoir si vous êtes admissible aux tests de dépistage pour personnes asymptomatiques, consultez le <https://www.nshealth.ca/visit-covid-19-testing-site> (en anglais seulement). On encourage les gens asymptomatiques qui ne répondent pas à ces critères à utiliser l'une des cliniques temporaires de dépistage rapide s'ils veulent se faire tester. Des unités mobiles de santé publique permettent aussi de passer un test de dépistage sans rendez-vous; cela sera indiqué dans les annonces.

On conseille à toute personne qui présente des symptômes de la COVID-19 de s'isoler et de fixer un rendez-vous pour un test de dépistage.

Toute personne à qui la Santé publique a dit qu'elle était un contact étroit d'un cas positif doit s'isoler pendant 14 jours complets, peu importe le résultat du test, à moins d'être entièrement vaccinée. Si la personne est entièrement vaccinée au moins 14 jours avant la date d'exposition, elle n'est pas tenue de s'isoler tant qu'elle ne présente aucun symptôme de la COVID-19. Elle devrait tout de même se faire tester et être à l'affût de symptômes jusqu'à 14 jours après la date d'exposition. Si des symptômes apparaissent, elle doit se faire tester et s'isoler jusqu'à ce qu'elle reçoive un résultat négatif au test de dépistage.

### Symptômes et auto-évaluation

Consultez le <https://covid-self-assessment.novascotia.ca/fr> pour effectuer une auto-évaluation si vous avez eu, au cours des 48 dernières heures, ou si vous avez à l'heure actuelle:

- une toux (nouvelle ou qui s'aggrave)

ou au moins deux des symptômes suivants:

- une fièvre (frissons, sueurs)
- un mal de tête
- un écoulement nasal ou une congestion nasale
- un mal de gorge
- un essoufflement ou une difficulté respiratoire

Les gens devraient appeler au 811 s'ils n'ont pas accès à l'auto-évaluation en ligne ou s'ils souhaitent parler de leurs symptômes à une infirmière.

Toute personne qui présente des symptômes doit s'isoler immédiatement et fixer un rendez-vous pour un test de dépistage.

## Faits en bref

- L'état d'urgence a été déclaré le 22 mars 2020 en vertu de la loi sur la gestion des urgences (Emergency Management Act) et a récemment été prolongé jusqu'au 28 novembre 2021.

## Ressources supplémentaires

Des renseignements exacts et à jour, une affiche sur la façon appropriée de se laver les mains et des fiches d'information se trouvent au <https://novascotia.ca/coronavirus/fr> .

Des renseignements supplémentaires sur les cas de COVID-19, le test de dépistage et les vaccins se trouvent au <https://novascotia.ca/coronavirus/data/fr> .

Renseignements au sujet de la Santé publique et de sa démarche de communication par message texte avec les personnes présentant un cas positif de COVID-19 et leurs contacts étroits: <https://www.nshealth.ca/news/public-health-begins-contacting-positive-covid-19-cases-close-contacts-text-message> (en anglais seulement)

Gouvernement du Canada: <https://www.canada.ca/le-coronavirus> ou 1-833-784-4397 (sans frais)

+++++

## **Third Update on Vaccination Mandates**

The Province is releasing an update on the COVID-19 vaccination mandate for key sectors and the provincial civil service vaccination directive today, November 24.

Under both, all employees are required to have at least a first dose of vaccine by November 30. Those who are partially vaccinated may be subject to other health and safety measures, including testing. Those who do not have a first dose by November 30 will face employment consequences, including unpaid leave.

“We believe that people who work in these sectors must be vaccinated to protect the people they care for,” said Premier Tim Houston. “Protecting vulnerable Nova Scotians is the most important thing. We will deal with potential impacts to services and staffing levels that may result from people choosing to leave, rather than get a life-saving vaccine. If you haven’t been vaccinated yet, it’s not too late. I encourage you to make the right choice.”

The vaccination rates of employees in the health, education and the long-term care sectors included in the COVID-19 vaccination mandate who have reported are:

- Nova Scotia Health Authority: 95 per cent fully vaccinated (up from 94 per cent on November 16), four per cent partially vaccinated, with 90 per cent reporting (up from 88 per cent)

- IWK Health Centre: 99 per cent (no change), one per cent partially vaccinated, with 99 per cent reporting (no change)
- long-term care: 95 per cent fully vaccinated (up from 93), three per cent partially vaccinated, with 95 per cent reporting (up from 89 per cent)
- home care: 95 per cent fully vaccinated (up from 89), four per cent partially vaccinated, with 97 per cent reporting (up from 78 per cent)
- education: 97 per cent fully vaccinated (no change), two per cent partially vaccinated, with 90 per cent reporting (up from 75 per cent)
- Emergency Health Services (EHS): 99 per cent fully vaccinated (no change), one per cent partially vaccinated, with 92 per cent reporting (up from 88 per cent)

The following sectors are being included in the COVID-19 vaccination mandate update for the first time:

- adult day programs (Seniors and Long-term Care): 94 per cent fully vaccinated, no employees partially vaccinated, with 97 per cent reporting
- correctional services: 99 per cent fully vaccinated, one per cent partially vaccinated, with 68 per cent reporting
- Community Services (Disability Support Program and Child and Youth Caring Program): 93 per cent fully vaccinated, seven per cent partially vaccinated, with 96 per cent reporting
- daycares: 93 per cent full vaccinated, five per cent partially vaccinated, with 84 per cent of facilities reporting
- Hearing and Speech NS: 99 per cent fully vaccinated, no employees partially vaccinated, with 95 per cent reporting.

Under the provincial civil service vaccination directive, all direct employees of the provincial government are required to be vaccinated. The vaccination rates among government employees who have reported their status are 97 per cent fully vaccinated, two per cent partially vaccinated, with 93 per cent reporting.

Vaccination rates are as of November 23; percentages have been rounded.

Data collection continues and final numbers will be released in early December.

#### Quick Facts:

- under the COVID-19 vaccination mandate employees are required to have at least a first dose of vaccine by November 30, with a requirement to show proof of full vaccination up to 70 days after their first dose; those who are partially vaccinated may be subjected to other health and safety measures, including testing; those who do not have a first dose by November 30 will be placed on unpaid leave
- under the provincial civil service vaccination directive, employees must have at first dose of the vaccine by November 30 with a requirement to show proof of full vaccination up to 56 days after their first dose; those who do not have a first dose by November 30 will face employment consequences up to and including unpaid leave

- about 81 per cent of Nova Scotians are fully vaccinated

Additional Resources:

Information on COVID-19 vaccination and how to get vaccinated:

<https://novascotia.ca/coronavirus/vaccine/>

More information on the COVID-19 vaccination mandate:

<https://novascotia.ca/news/release/?id=20211105004>

More information on the provincial civil service vaccination mandate:

<https://novascotia.ca/news/release/?id=20211006005>

### **Troisième mise à jour sur la vaccination obligatoire**

Aujourd'hui 24 novembre, le gouvernement provincial publie une mise à jour sur le taux de vaccination contre la COVID-19 dans les secteurs clés et au sujet de la directive concernant la vaccination de la fonction publique provinciale.

Tous les employés doivent avoir reçu au moins une première dose du vaccin avant le 30 novembre. Les personnes partiellement vaccinées pourront devoir faire l'objet d'autres mesures de sécurité, y compris le test de dépistage. Les employés qui n'auront pas reçu leur première dose au 30 novembre subiront des conséquences liées à leur emploi, y compris en congé non rémunéré.

« Nous sommes d'avis que les gens qui travaillent dans ces secteurs doivent être vaccinés pour protéger les personnes à qui ils offrent des soins, affirme le premier ministre Tim Houston. La protection des personnes vulnérables de la province est la chose la plus importante. Nous prendrons les mesures nécessaires concernant l'impact sur les services et le niveau de dotation qui pourrait se produire si des personnes choisissent de quitter leur emploi plutôt que de recevoir un vaccin qui sauve des vies. Si vous n'êtes pas encore vacciné, il n'est pas trop tard. Je vous encourage à bien choisir. »

Les taux de vaccination des employés dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des soins de longue durée touchés par la politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19 qui ont déclaré leur statut vaccinal sont les suivants:

- Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse: 95 % sont entièrement vaccinés (comparé à 94 % le 16 novembre), 4 % sont partiellement vaccinés et 90 % ont déclaré leur statut vaccinal (comparé à 88 %)
- IWK Health Centre: 99 % sont entièrement vaccinés (aucun changement), 1 % sont partiellement vaccinés et 99 % ont déclaré leur statut vaccinal (aucun changement)

- Soins de longue durée: 95 % sont entièrement vaccinés (comparé à 93 %), 3 % sont partiellement vaccinés et 95 % ont déclaré leur statut vaccinal (comparé à 89 %)
- Soins à domicile: 95 % sont entièrement vaccinés (comparé à 89 %), 4 % sont partiellement vaccinés et 97 % ont déclaré leur statut vaccinal (comparé à 78 %)
- Éducation: 97 % sont entièrement vaccinés (aucun changement), 2 % sont partiellement vaccinés et 90 % ont déclaré leur statut vaccinal (comparé à 75 %)
- Services de santé d'urgence: 99 % sont entièrement vaccinés (aucun changement), 1 % sont partiellement vaccinés et 92 % ont déclaré leur statut vaccinal (comparé à 88 %)

Les secteurs suivants sont inclus dans la mise à jour sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19 pour la première fois:

- Programmes de jour pour adultes (Aînés et Soins de longue durée): 94 % sont entièrement vaccinés, aucun employé n'est partiellement vacciné et 97 % ont déclaré leur statut vaccinal
- Services correctionnels: 99 % sont entièrement vaccinés, 1 % sont partiellement vaccinés et 68 % ont déclaré leur statut vaccinal
- Services communautaires (Programme de soutien aux personnes handicapées et Programme de soins pour les jeunes): 93 % sont entièrement vaccinés, 7 % sont partiellement vaccinés et 96 % ont déclaré leur statut vaccinal
- Services de garde d'enfants: 93 % sont entièrement vaccinés, 5 % sont partiellement vaccinés et 84 % des établissements ont déclaré le statut vaccinal de leurs employés
- Centres de traitement des troubles de l'audition et du langage: 99 % sont entièrement vaccinés, aucun employé n'est partiellement vacciné et 95 % ont déclaré leur statut vaccinal

Selon la directive concernant la vaccination de la fonction publique provinciale, tous les employés directs du gouvernement provincial doivent se faire vacciner. Le taux de vaccination des employés du gouvernement est de 97 %; 2 % sont partiellement vaccinés et 93 % ont déclaré leur statut vaccinal.

Les taux de vaccination sont en date du 23 novembre et les pourcentages ont été arrondis.

La collecte de données se poursuit et les données finales seront publiées au début du mois de décembre.

#### Faits en bref

- Selon la politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19, tous les employés doivent avoir reçu au moins une première dose du vaccin avant le 30 novembre et sont tenus de présenter une preuve de vaccination complète 70 jours après leur première dose. Les personnes partiellement vaccinées pourront devoir faire l'objet d'autres mesures de sécurité, y compris le test de dépistage.



Les employés qui n'auront pas reçu leur première dose au 30 novembre seront mis en congé non rémunéré.

- Selon la directive concernant la vaccination de la fonction publique provinciale, tous les employés doivent avoir reçu au moins une première dose du vaccin avant le 30 novembre et sont tenus de présenter une preuve de vaccination complète 56 jours après leur première dose. Les employés qui n'auront pas reçu leur première dose au 30 novembre subiront des conséquences liées à leur emploi, y compris en congé non rémunéré.
- Environ 81 % des gens de la Nouvelle-Écosse sont entièrement vaccinés.

#### Ressources supplémentaires

Renseignements sur le vaccin contre la COVID-19:

<https://novascotia.ca/coronavirus/vaccine/fr>

Renseignements supplémentaires sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19:

<https://novascotia.ca/news/release/?id=20211105005>

Renseignements supplémentaires sur la vaccination obligatoire pour la fonction publique provinciale: <https://novascotia.ca/news/release/?id=20211006005> (en anglais seulement)

+++++

- We continue to share information via social medial channels: Twitter and Facebook.
- We encourage all partners to share accurate information from the Department of Follow them @nsheath and @nsgov on Twitter and <https://www.facebook.com/NovaScotiaHealthAndWellness/> and <https://www.facebook.com/nsgov/> on Facebook